

# Alerte : la chaîne ADR bientôt portée disparue

LA TÉLÉ  
DANS LA MIRE



**Guy Fournier**  
Collaboration spéciale  
guy.fournier@quebecormedia.com

## LA SRC FAIT PROFIL BAS!

Céline Galipeau et Patrice Roy sont à Sochi, tout comme France Beauvain, Dany Dubé, Jean-René Dufort et tant d'autres que la délégation de Radio-Canada en Russie est presque aussi impressionnante que celle de nos athlètes.

On ne peut blâmer le diffuseur public d'essayer de tirer le plus grand profit de l'investissement considérable qu'il a dû faire pour obtenir les droits de diffusion des Jeux. Justement parce que l'aventure lui coûte très cher, comment comprendre que Radio-Canada paie à la radio des messages qui font la promotion des téléjournalistes de Céline Galipeau et Patrice Roy comme s'il n'y avait rien de spécial? Comme s'ils étaient toujours douillettement installés dans les studios de Montréal? Le voyage et le séjour de ces deux vedettes de l'information sont sûrement assez onéreux pour qu'il vaille la peine de produire de nouveaux messages radio mentionnant qu'ils animent leurs émissions en direct de Sochi. Est-ce qu'il reste quelque chose

Même si vous êtes un téléphage invétéré, il y a des chances que vous n'ayez jamais syntonisé ADR (Avis de recherche). C'est possible aussi que vous ne connaissiez ni APTN, le réseau de nos peuples autochtones, ni CPAC, la chaîne bilingue d'affaires publiques sur laquelle on peut voir les débats de la Chambre des Communes. À moins de souffrir de graves problèmes de vue ou d'être durs d'oreille, canal M et AMI vous sont sans doute étrangers.

Vous ne verrez jamais ces réseaux dans le palmarès d'écoute. Ils fournissent un service d'intérêt public que je compare aux rampes d'accès pour les fauteuils roulants: on les utilise peu, mais elles sont indispensables à certains handicapés.

En avril dernier, ADR a demandé au CRTC de renouveler la licence qui le qualifie pour le service de base obligatoire des abonnés du câble et du satellite. Le service de base, ce sont les chaînes pour lesquelles on paie, qu'on les regarde ou non. RDI, TV5, CPAC, APTN, MétéoMédia et quelques autres en font partie. APTN me coûte 31 cents par mois, TV5, 28 cents, MétéoMédia, 23 cents, CPAC, 12 cents et Avis de recherche, 6 cents.

### UNE LÉGION D'APPUIS

À l'audience, ADR est fort de l'appui de presque tous les corps policiers du Québec et même du pays, sans compter l'appui des dizaines de maires et d'associations comme Jeunesse au soleil, Parents Secours, Crime Stoppers, etc. Tous les défenseurs traditionnels des victimes, avec en tête le sénateur Pierre-Hughes Boisvenu, s'alignent derrière Vincent Géracitano, pdg et fondateur de la chaîne. À la barre, le requérant est même flanqué du commandant Ian Lafrenière, du SPVM, qui dégage deux fois avec autorité en faveur de sa requête.

Dans une lettre, la division du Québec de la Gendarmerie royale déclare qu'elle doit à l'ADR d'avoir résolu 34% de ses dossiers de personnes en liberté illégale. Fait inusité, les associations de consommateurs, toujours opposées aux ponctions obligatoires qu'on fait dans nos poches, laissent entendre qu'ADR mérite les six cents mensuels qu'on lui consent.

### LE COUPERET TOMBE

Malgré une avalanche d'appuis, le CRTC rend une décision qui semble réjouissante

à première vue, mais qui résonne comme un glas pour ADR. On renouvelle sa licence pour sept ans, mais à compter du 31 août 2015, on l'évince du club des «chaînes obligatoires». En termes simples, dès le lendemain, si vous tenez à la chaîne, Vidéotron, Bell, Cogeco et les autres vous feront payer, pour la voir, le montant qu'ils jugeront à propos.

Des quelque 3 millions de foyers québécois abonnés du câble et du satellite, combien voudront continuer de recevoir ADR? Si vous me répondez 10 %, je tombe en bas de ma chaise. Au mieux, 2 % ou 3 %, peut-être moins. Qu'il s'agisse de 300 000 foyers ou de 30 000, c'est trop peu pour que survive une chaîne aussi spécialisée.

### UNE QUESTION DE TEMPS

Son fondateur n'est pas dupe. Il sait que la décision place sa chaîne dans le couloir de la mort. Des 16 personnes qu'elle employait, dont Hélène Fouquet, maintenant rédactrice en chef du bureau de Radio-Canada à Trois-Rivières, il n'en reste que trois pour assurer les soins palliatifs jusqu'au 31 août.

Vincent Géracitano a bâti cette chaîne de bric et de broc. Il l'a bricolée de toutes pièces avec acharnement et obstination. Il a naïvement hypothéqué ses biens pour qu'elle voie le jour. Il a même payé les distributeurs pour qu'elle soit diffusée. Sans la décision du CRTC qui lui a ouvert les portes du service de base en janvier 2008, il y a longtemps

qu'on aurait enterré et oublié ADR.

Le CRTC avait alors reconnu qu'ADR constituait un service d'intérêt public qui ne saurait vivre sans diffusion obligatoire. Comment le CRTC peut-il maintenant conclure toute autre chose? Surtout que ceux qui comptent en matière de sécurité publique, du commandant Ian Lafrenière jusqu'à la fondation Jasmin Roy, endossent la chaîne sans réserve et clament son utilité.

### MÊME PAS UN CAFÉ

Dans son dernier discours du trône, le gouvernement fédéral a exprimé son intention de voir les Canadiens payer uniquement pour les chaînes de télé qu'ils veulent voir. La disparition ou la réduction des bouquets de chaînes risquent de signer l'arrêt de mort de plusieurs chaînes spécialisées. Personne ne se battra dans les autobus pour assurer leur survie, pas plus qu'on ne s'émue aujourd'hui de la mort annoncée d'ADR.

Aucune des chaînes qui disparaîtront ne pourra prétendre qu'elle offrait un service que des centaines d'associations et de corps policiers jugent indispensable. Aucune ne pourra prétendre qu'elle aidait à sauver des vies, qu'elle contribuait à retracer des enfants disparus ou à élucider des meurtres, des agressions et des vols.

Je n'ai encore jamais vu le CRTC signer l'arrêt de mort d'une chaîne ou d'une station de radio, alors qu'on n'a rien à lui reprocher.



La division du Québec de la Gendarmerie royale déclare qu'elle doit à ADR d'avoir résolu 34 % de ses dossiers de personnes en liberté illégale. PHOTO D'ARCHIVES